Quoi de BAUD ce mois-ci ?

Octobre 2015 BULLETIN N° 87

Publication, mise en page et impression : Commission Communication

Le mot de l'adjointe à l'enfance et à la jeunesse

Cette nouvelle année scolaire a débuté avec des effectifs stables dans les différents établissements scolaires de notre commune : 191 enfants à l'école publique du Centre, 264 élèves à l'école publique du Gourandel, 240 à l'école Ste Anne et 50 enfants à l'école Diwan. Les collégiens représentent plus de la moitié des élèves scolarisés à Baud, 493 jeunes fréquentent le collège Mathurin Martin et 310 le collège Notre dame de la Clarté.

Cette année encore, la mairie et les établissements scolaires s'associeront sur des actions tels le concours de dessin « Gastounet », sur la prévention routière, sur l'enfance mal traitée avec l'association « Glenn Hoël » dont une exposition photos est prévue au Quatro au mois de novembre.

Pour la seconde année, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont proposés aux deux écoles primaires publiques. Le bilan de la première année est satisfaisant avec un taux de participation de près de 90%. Des activités nombreuses et variées sont proposées aux enfants ; le public a pu découvrir certaines créations lors de la fête de la musique ou au Quatro.

Cette année scolaire coïncide aussi avec la nouvelle organisation des garderies et de la cantine municipale : beaucoup d'interrogations et de changements pour les familles et des réajustements sont à prévoir par la mairie. Le système d'inscription préalable a pu être mal perçu par les familles mais la collectivité se doit de tout mettre en œuvre pour d'une part, assurer la sécurité des enfants qui fréquentent de plus en plus nombreux les services péri et extrascolaires et d'autre part, suivre une bonne gestion budgétaire. Depuis deux ans est mis en place l'Espace Famille avec le principe du pré paiement ; malheureusement beaucoup de familles oubliaient d'alimenter leur compte obligeant le service comptable à les recontacter à de nombreuses reprises. La mairie a donc choisi de revenir à un système de facturation mensuelle pour tous les services liés à l'enfance et à la jeunesse : garderies, cantine, accueil loisirs,…, avec la possibilité d'opter pour le paiement en ligne de l'Espace Famille sur le site Internet de la ville de Baud.

Enfin, je souhaite conclure sur le nouvel espace dédié à l'enfance et à la jeunesse qu'écoliers, collégiens et parents pourront découvrir à partir du mois de janvier 2016. En effet, les services du RIPAM, LAEP, Enfance et Jeunesse vont emménager dans les anciens locaux de la bibliothèque et du Cartopole : les espaces administratifs comme les espaces d'activités.

L'équipe municipale souhaite aux enfants, parents, enseignants et personnel communal de passer une belle année scolaire.

Martine Le Loire

La mairie vous informe

Repas des ainés dimanche 11 octobre à 12h30 à la salle des fêtes du Scaouët.

Baud Label commerce : animations commerciales du 1er au 10 octobre.

Frelon asiatique : le piégeage automnal est aussi efficace pour lutter contre cette espèce invasive. Renseignements à la mairie.

Le Quatro a ouvert ses portes : merci pour tous vos témoignages élogieux durant les portes ouvertes des 26 et 27 septembre concernant aussi bien l'aspect extérieur du bâtiment que ses aménagements intérieurs.

L'équipe de la médiathèque vous accueille les :

Mardi de 12h à 19h30
Mercredi de 10h à 18h
Vendredi de 12h à 18h
Samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h
Dimanche* de 14h30 à 18h (*du 1er novembre au 31 mars)

Bien plus que des livres, la bibliothèque est un nouveau lieu de détente, de rencontres et de partage. Venez jouer aux jeux vidéos ou aux jeux de société. Venez écouter des vinyles ou jouer avec des instruments de musique. Retrouvez-vous à la médiathèque pour tricoter, faire du crochet, du canevas ou du scrapbooking. Venez conversez en langues étrangères : anglais ou espagnol. Beaucoup d'animations vous seront proposées dans les prochaines semaines. La médiathèque est aussi ouverte pendant la pause méridienne pour profiter des revues ou de la presse quotidienne. Accès gratuit.

L'équipe du musée « La Bretagne Recto Verso » vous accueille du mardi au dimanche de 14h à 18h du 1er octobre au 31 mai et du lundi au samedi de 13h30 à 18h15 du 1er juin au 30 septembre. Fil rouge de l'exposition : la mer. 1ère conférence sur le monde maritime vendredi 23 octobre à 20h30 à l'auditorium.
La boutique du musée est ouverte aux mêmes horaires. Artisanat, bijoux, bols humoristiques, céramiques, produits du terroir, friandises, livres, cartes, ...sont autant d'idées cadeaux. Accès libre à tous.

Rendez-vous d'octobre

Dimanche 4 : journée nationale de la **FNATH** à la salle des fêtes du Scaouët.
Dimanche 4 : **baldi balad'**, départs parking du Podium 13h30, 13h45 ou 14h.
Mardi 6 : repas du **club des Amis** à la salle des fêtes du Scaouët.
Vendredi 9 et samedi 10 : **vente de brioches** dans le hall d'Intermarché, au profit de l'Adapei.
Samedi 10 : le **service jeunesse** se déplace au Zénith de Nantes pour le spectacle d'Eric Antoine.
Dimanche 11 : **repas des ainés** à partir de 12h30 à la salle des fêtes.
Mercredi 14: réunion **sécurité routière** du Morbihan à la salle des fêtes.
Vendredi 16 : loto à la salle des fêtes organisé par le FC Baud et le Basket Bro Baod.
Vendredi 23 : **conférence sur le patrimoine maritime** (vieux gréements, fêtes maritimes, conserveries,..) à l'auditorium du Quatro à 20h30. Conférence animée par Jean-Michel Le Boulanger. Gratuit.
Dimanche 25 : **troc et puces** organisé par l' école Diwan.

Sports et Loisirs

Baldi Balad': dimanche 4 octobre. Parcours pédestre au nord de la ville. Départs sur le parking du Podium à 13h30, 13h45 ou 14h. Visites de la gendarmerie, Twinner sports, Breizh Motoculture, Salaisons du Guémené et le Podium 2000.

La Kerdéhelienne : dimanche 18 octobre, inscriptions à partir de 8h :

- VTT : 20, 30 ou 40 km.
- Pédestre : 10, 13 ou 16 km.

Foot Ball : dimanche 4, l'équipe A reçoit Rennes en DSR à 15h30 et l'équipe B reçoit Hennebont à 13h30 en D1.

Danses Africaines : tous les jeudis de 20h à 21h30 au collège Mathurin Martin.1er cours gratuit.
Contact : diamounafrica@gmail.com
Christine 06.37.01.97.78 ou Nelly 06.81.91.67.58

Hand Ball : samedi 10, l'équipe 1, prénationale, reçoit Auray à 21h et l'équipe 2 reçoit Auray 2 à 19h. **Guéric Kervadec**, champion du monde en 1995 avec les Barjots joue désormais dans l'équipe d'Auray !
Samedi 24 : L'équipe 1 reçoit Loudéac à 19h et l'équipe 2 reçoit Emeraude 2 à 21h.

Cinéma "Le Celtic"

Coup de cœur : une comédie de Ivan Calbérac avec Claude Brasseur :

L'étudiante et Monsieur Henri.
A cause de sa santé vacillante, Monsieur Henri ne veut plus vivre seul dans son appartement parisien. Particulièrement bougon, il finit par accepté la proposition de son fils Paul de louer une chambre à une étudiante. Loin de tomber sous le charme, Henri va se servir d'elle pour créer un véritable chaos familial.

WeightWatchers *Stéphanie Morin organise des réunions à Baud. Contact : 06.09.84.88.56*

Enfance & Jeunesse

Le service jeunesse et l'ALSH ouvrent pendant les vacances scolaires de la Toussaint du lundi 19 au vendredi 30 octobre.
Vous pouvez vous inscrire dès le 5 octobre.

Pour les jeunes de 15 à 20 ans : **spectacle d'Éric Antoine** au Zénith de Nantes samedi 10 octobre. Départ du Scaouët à 17h. Tarif pour les jeunes baldiviens : 25€ et 35€ hors commune.
Inscriptions au service jeunesse : 02.97.08.05.30

Autonomie seniors

ESPACE AUTONOMIE SENIORS MORBIHAN

L'espace Autonomie seniors du centre ouest Morbihan intervient sur l'ensemble de Baud Communauté. Accueil les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le jeudi de 13h30 à 17h au 18-20 rue de la plage à Pontivy.
Contact : 02.97.25.35.37 / pondi.clic@wanadoo.fr
Les missions : informer et conseiller les seniors et leurs proches, évaluer les besoins et accompagner les seniors, organiser un suivi et mettre en place des actions d'information et de prévention.

Ma ruche : je la déclare !

Un geste citoyen et responsable : la déclaration annuelle des ruchers est une obligation règlementaire.
Alors, apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment et pourquoi déclarer vos ruches ?
Faire votre déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaitre le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre. Remplir le formulaire CERFA n°13995*02. Via Internet, allez sur le site TeleRuchers.